



DATE DE PUBLICATION : 4 NOVEMBRE 2024

RÉGION ÎLE-DE-FRANCE
LE DIRECTEUR RÉGIONAL

**Délégation de signature donnée par le directeur régional de l'Île-de-France
à la directrice déléguée de l'Antenne économique de Paris et son adjointe**

Vu la délégation de signature donnée par Monsieur Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l'Économie et du Réseau, au Directeur régional de l'Île-de-France, Monsieur Alain GERBIER, le 14 octobre 2024 ;

Délégation permanente est donnée à Madame Nathalie RAVET, directrice déléguée de l'antenne économique de Paris-Bastille, et, en cas d'absence ou d'empêchement à Madame Kloé MASSELIER, adjointe à la Directrice de l'Antenne Économique, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la banque, relatif à l'exercice des activités de l'antenne économique de Paris-Bastille.

Madame Nathalie RAVET reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de la zone de compétence de l'antenne économique de Paris-Bastille.

Fait à Paris-La Défense, le 4 novembre 2024

Alain GERBIER